Zeitschrift: La musique en Suisse : organe de la Suisse française

Band: 3 (1903-1904)

Heft: 49

Rubrik: [Impressum]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Troisième Année Nº 49 15 Février 1904.



Un an. Fr. 6 .-0

LA MUSIQUE EN SUISSE

Abonnement

Etranger:

Un an. Fr.7.-0

ORGANE DE LA SUISSE FRANÇAISE

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois

RÉDACTEURS EN CHEF: E. JAQUES - DALCROZE et H. MARTEAU GENÈVE.

ÉDITEURS-ADMINISTRATEURS: SÄUBERLIN & PFEIFFER, IMPRIMEURS VEVEY

BERLIOZ

CRITIQUE MUSICAL

La France, je le reconnais à regret et je l'ai constaté souvent à mes dépens, n'est pas un pays où l'on aime la musique. Ou du moins ne l'aime-t-on pas comme ailleurs. Placée au point de vue musical entre l'Italie et l'Allemagne et tour à tour influencée par l'une ou l'autre de ces nations, la France n'a jamais su dégager entièrement un style musical qui lui fût propre. Alors qu'un Bach et un Rossini sont le pur reflet de l'àme de leur patrie, nous n'avons aucun compositeur que nous puissions à ce point de vue, mettre en avant et à côté de ses deux maîtres, même au théàtre auquel le génie positif de la race française s'adapte plus facilement. Cette infériorité reconnue, il convient d'ajouter que la France fut de tout temps si prodigieusement féconde en hommes de génie, qu'il lui était réservé également de compter parmi ses nobles fils quelques grands musiciens. Parmi eux, je le dis sans crainte et je suis persuadé d'être dans le vrai, Berlioza été le plus grand. Le plus grand, non seulement par la puissance de la conception musicale et poétique, par la dignité et l'étonnante fermeté de son style,

mais encore parce qu'il sut rapprocher plus que tout autre la plus puissante forme musicale, la symphonie, du goût français. A ce point de vue, la Symphonie phantastique fut non seulement une œuvre de maître, mais elle fut un coup de maître et son apparition marque une des grandes dates de l'art musical français. Berlioz la créa âgé de 27 ans, trois ans après la mort de Beethoven.

Cette particularité, toute française, de n'aimer dans la musique que ce qu'on y peut expliquer positivement se révèle encore par la difficulté que cerlaines œuvres rencontrent chez nous avant d'y recevoir la consécration à laquelle elles ont droit. Bien des œuvres françaises ont ainsi erré, pauvres exilées, à travers l'Europe, v rencontrant succès et triomphes, avant d'être admises définitivement à Paris. Chose bizarre, nous nous en étions vanté de ce terrible défaut, et il était entendu que Paris consacrait définitivement l'œuvre ou l'artiste, Berlioz soupira souvent et se plaignît que ses triomphes allemands et russes n'eussent aucun écho à Paris, car seul le théâtre musical intéressait le grand public parisien et français. Par contre, la symphonie, le quatuor à cordes, la sonate pour piano, en résumé toutes les formes où la musique vit, en quelque sorte, de sa propre essence, s'acclimatent difficilement chez nous. Ainsi pour beaucoup de